

COMMUNE DE VERNIER

QUESTION ECRITE

au sens des articles 48-49 du règlement du Conseil municipal

Une meilleure desserte de la zone de détente du Moulin par les TPG ?


Selon des informations, les Transports Publics Genevois (TPG) prévoiraient de fusionner, à terme, les arrêts de bus « De-Sauvage » et « Bois-des-Frères », l'arrêt « Châtelaine » étant dans le même temps rapproché de la future halte du LémanExpress.

Ne serait-ce pas l'occasion, au lieu de supprimer purement ledit arrêt « De-Sauvage » de le déplacer d'une centaine de mètres pour l'établir à la hauteur du chemin du Moulin-des-Frères (il y existe déjà un passage pour piétons). Ceci permettrait une meilleure accessibilité à la zone de loisirs du Moulin, voire à l'ABARC, pour les habitants de notre commune. A fortiori que l'accès en TIM n'y est plus possible depuis 2024, sauf pour quelques ayant-droits.

Qu'en pense le Conseil administratif ?

Est-ce que les TPG seraient prêts à entrer en matière sur cette proposition ?

Je vous remercie de vos réponses.


G. O. Bron
Conseiller municipal

Vernier, mars 2026